



## Épisode de pollution

Communiqué de Prévission d'un Episode de pollution persistant aux particules < à 10 µm

En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le 22 février 2018 un épisode de pollution persistant pour les particules < 10µm en Île-de-France

### Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif :

**Pour les particules < 10µm, le niveau d'information de 50µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur la journée devrait être dépassé demain le 22 février 2018.**

Le niveau maximum prévu demain en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre : 50µg/m<sup>3</sup> et 60µg/m<sup>3</sup>.

Cet épisode de pollution particulaire est marqué par sa persistance puisque les niveaux de particules dépassent le seuil d'information depuis plusieurs jours.

### Conditions du dépassement

- **Zone géographique concernée** : L'île-de-France

- **Durée prévue du dépassement** :

Au moins 24 heures

- **Conditions météorologiques de ce dépassement** :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 5°C
- vitesse et direction de vent : 3 à 5 m/s de secteur nord à nord-est
- inversion de température : Non

- **Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement** :

Amélioration

### Recommandations sanitaires

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France rappelle qu'à ce stade, pour **les populations vulnérables et sensibles**, il est important d'**éviter** les activités physiques et sportives intenses (*obligeant à respirer par la bouche*) en plein air ou en intérieur et **reporter** les activités qui demandent plus d'effort. **Prendre conseil** auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement doit être adapté.

- **Les populations vulnérables** : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

- **Les populations sensibles** : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

**Pour la population générale** : Réduire et reporter les activités physiques et sportives intenses (*obligeant à respirer par la bouche*)

en plein air ou en intérieur.

De manière générale :

- en cas de symptômes inhabituels ou en cas de gêne respiratoire, cardiaque inhabituelle : prendre conseil auprès du médecin, du pharmacien ou de la permanence téléphonique médicale du centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal;
- **se renseigner** sur la qualité de l'air;
- veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par la pratique d'autres activités émettrices de substances polluantes (usage de solvants sans protection appropriée, consommation de tabac);
- **éviter** les sorties près des grands axes routiers. Eviter les sorties en début de matinée et en fin de journée et si pollution à l'ozone : éviter les sorties en début d'après-midi entre 12h00 et 16h00;
- si le **maintien à l'intérieur** réduit vos symptômes : privilégier les sorties brèves et avec moins d'effort qu'à l'habitude;
- la situation lors d'un épisode de pollution ne justifie pas des mesures de confinement; il convient donc de ne pas modifier les pratiques d'aération et de ventilation.

Recommandations sanitaires complémentaires disponibles sur le site de l'ARS d'Île-de-France :

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr>

## Contacts

**Permanence téléphonique médicale : centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal**

01.40.34.76.14

**Préfecture de Police**

01.53.71.53.71

**Airparif** : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)

Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : [www.airparif.asso.fr](http://www.airparif.asso.fr)

Informations transmises et validées par :Patrick GARNOUSSI